Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

RAPPORT 2019

GESTION DES DÉCHETS

QUALITÉ & BUDGET



RÉGLEMENTATION

DÉCRET N° 2015-1827 DU 30 DÉCEMBRE 2015 PORTANT SUR DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION ET DE SIMPLIFICATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS NOR : DEVP1529638D

DRACÉNIE

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

SOMMAIRE

1 La précollecte et collecte



- 1.1: Territoire desservi et nombre d'habitants
- 1.2: Précollecte
- 1.3: Collecte des déchets des ménages :
 - A: Fréquence de collecte des OMR
 - B: Déchèteries
 - C: Collectes séparatives proposées
 - D: Fréquence de collecte des enlèvements à la demande

2 Le traitement



- 2.1: Traitement des déchets ménagers et assimilés :
 - A: Localisation des unités de traitement des OMR
 - B: Localisation des unités de traitement du tri
 - C: Synoptique des étapes techniques
 - D: Tonnages traités
 - E: Taux de valorisation
- 2.2: Mesures prises pour prévenir et atténuer les préjudices sur la santé

3 Les coûts



- 3.1: Synoptique des modes de gestion
- 3.2: Montant annuel des dépenses et recettes
 - A: Dépenses du service sur l'année
 - B: Aides reçues et recettes perçues
 - C: Représentations graphiques
- 3.3: Coût aidé et coût complet par étape technique

4 La qualité du service

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

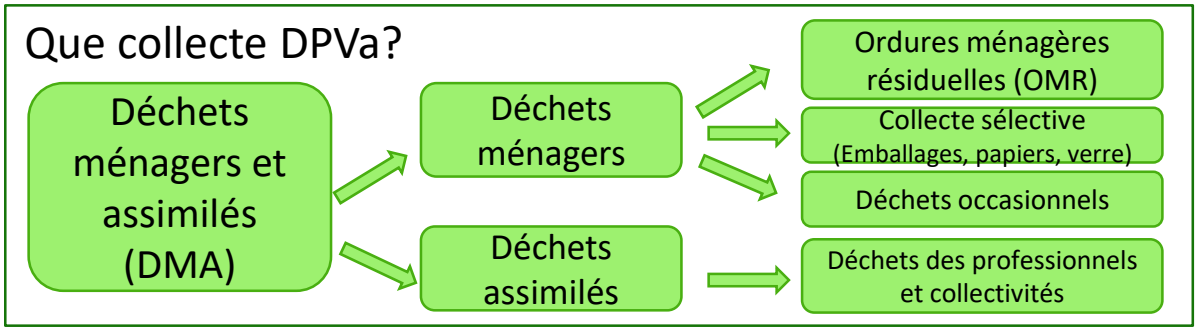
1.1 Territoire desservi



La Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVA) regroupe 23 communes autour de la ville centre, Draguignan. La population prise en compte pour l'établissement de ce rapport est celle dite « population municipale » de 107 910 habitants (comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire).

Les faits marquants de l'année 2019 :

- **Poursuite de l'optimisation des collectes : 6 communes en PAV**
- **Forte hausse du taux valorisation global à 57%**
- **Nouvelle collecte du carton en PAV : 160 tonnes captées**
- **Nouvelle collecte du tri des ZAE depuis juillet 2019 : 421tonnes**
- **Plus d'exutoire pour le traitement des ordures ménagères. Mise en balle à partir de novembre 2019**



Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

1.2. Précollecte

En matière de précollecte des déchets, la Dracénie est organisée selon deux modes :

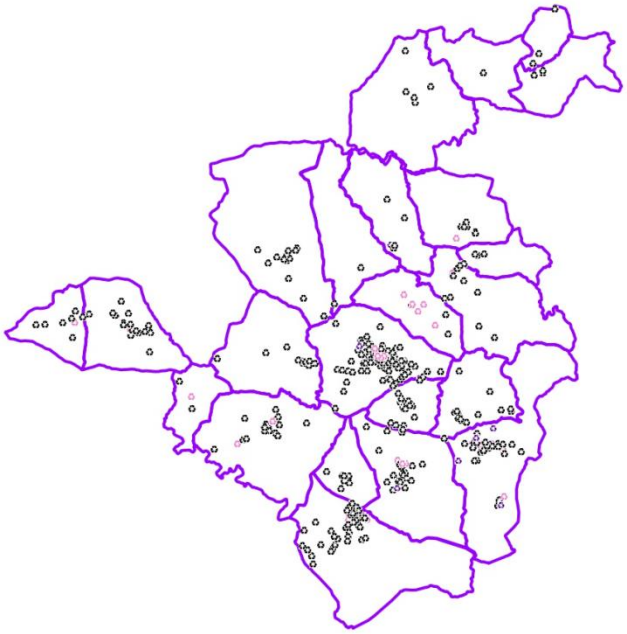
- Points d'apport volontaire (PAV) pour 94% de la population.
- Porte à porte pour 6 % de la population.

Le parc de la DPVA compte 358 PAV composés de :

- 420 colonnes jaunes
- 359 colonnes papiers
- 359 colonnes verre
- 65 colonnes cartons
- 428 colonnes OMR



Implantation des PAV :



Chiffres clés :

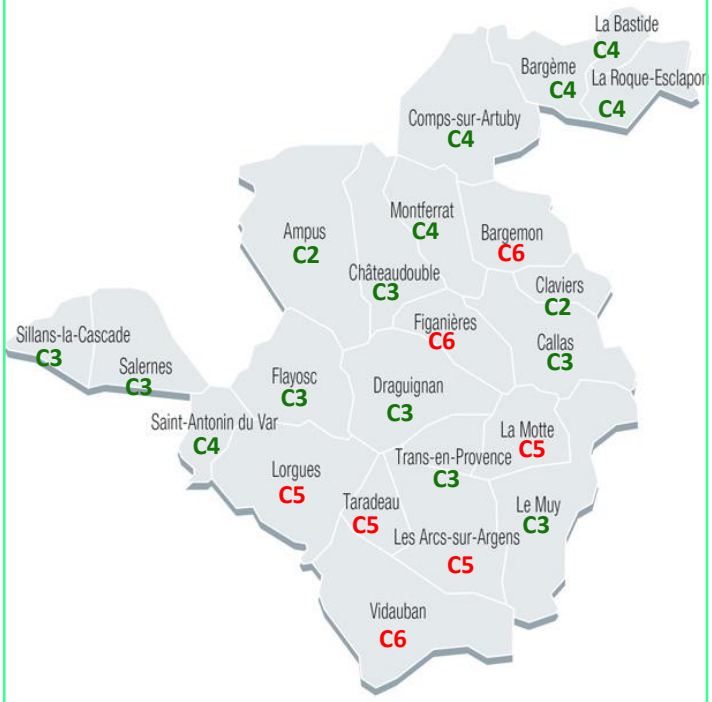
Collectés en colonnes

- 47% des emballages
- 93% des papiers
- 94% du verre
- 13% du carton
- 10% des OMR

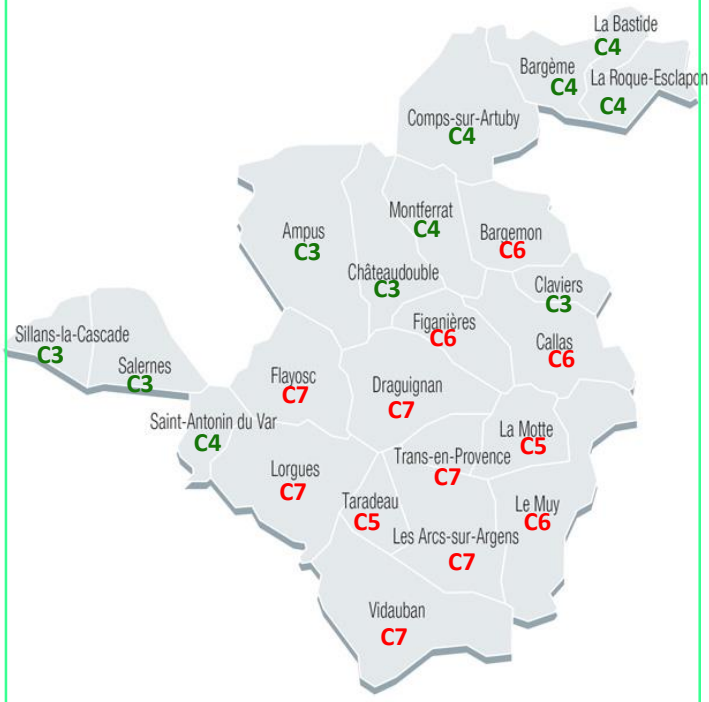
Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

1.3.A. Fréquence de collecte des OMR et du tri

Fréquences moyennes en basse saison pour les écarts



Fréquences moyennes en haute saison pour les centres villes



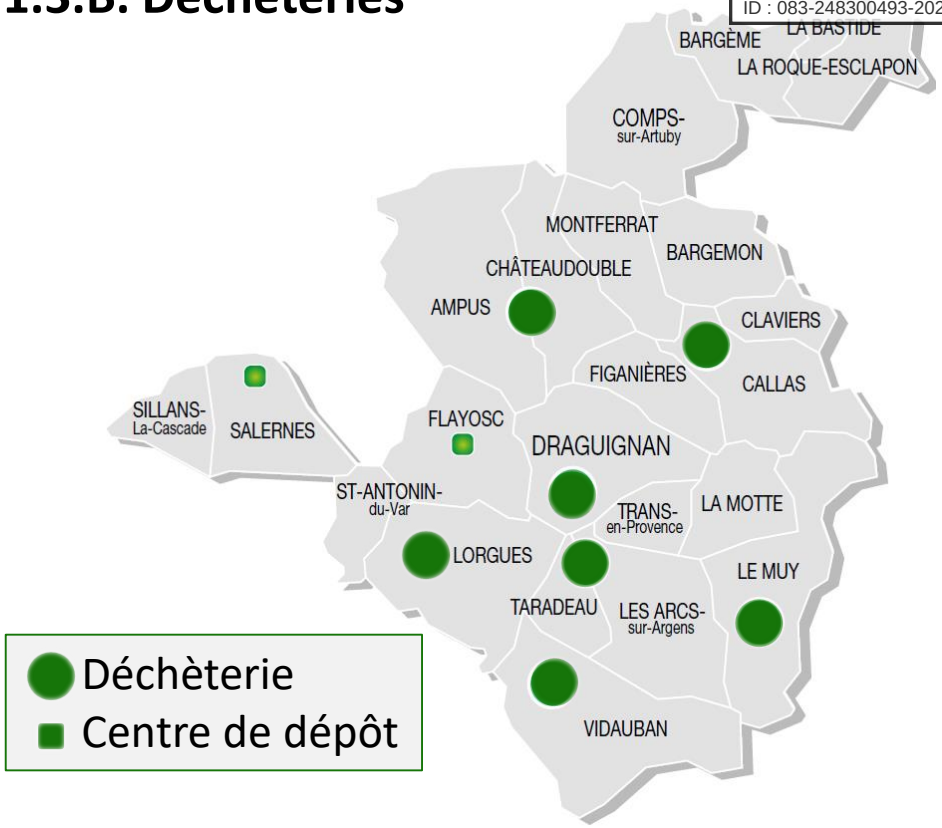
Les ordures ménagères résiduelles sont collectées à des fréquences variables selon les communes, les saisons et suivant les densités urbaines au sein même des communes. Les valeurs présentées sont des fréquences moyennes.



Concernant le tri : Le porte à porte est collecté 1 fois par semaine et les points d'apport volontaire en fonction du taux de remplissage des colonnes.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

1.3.B. Déchèteries



Les usagers de la DPVA disposent de 9 équipements :

- 7 déchèteries,
- 2 centres de dépôts, qui ne réceptionnent pas tous les flux.

12 Types de déchets sont acceptés en déchèteries (page suivante).

Cette année, 41 874 tonnes ont été déposés en déchèteries, soit 47% des déchets ménagers assimiléstraités. Cette part a augmenté de 4% depuis 2018.

Répartition des tonnages par déchèteries :

Ampus	1%
Flayosc	3%
Salernes	8%
Callas	9%
Lorgues	10%
Le muy	13%
Vidauban	13%
Les Arcs sur Argens	17%
Draguignan	26%

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

1.3.C. Collectes séparatives proposées

	Type de collecte				
	Porte à porte	Points d'apport volontaire	Collecte des assimilés en porte à porte *	Collecte à la demande chez les parti-culiers	Apport en déchè-teries
Ordures ménagères résiduelles	X	X			
Emballages	X	X	X		X
Verre		X			X
Papiers		X	X		X
Textiles		X			X
Cartons		X	X		X
Déchets verts				X	X
Encombrants				X	X
Eléments d'ameublement				X	X
Huiles alimentaires					X
Déchets Electriques et Electroniques				X	X
Gravats/inertes					X
Ferrailles					X
Bois					X
Pneus					X
Consommables informatiques					X
Déchets Dangereux des ménages					X

*les assimilés regroupent les commerces de centres ville, les professionnels des zones d'activités économiques et les grosses administrations.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

1.3.D. Fréquence de collecte des encombrants à la demande

Fréquences mensuelles d'enlèvement des encombrants



Les encombrants : Ils sont collectés sur RDV. Ces fréquences mensuelles expriment le nombre de jours par mois consacrés à cette collecte en moyenne.

➔ **2 754 RDV traités**

Ces fréquences sont variables selon les communes et selon les densités urbaines des communes.

Les déchets verts : Ils sont collectés avec les encombrants, et une fois par semaine à Trans en Provence et Draguignan

➔ **258 RDV traités**

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.A. Localisation des unités de traitement des OMR

Unités de traitement :

ISDND*
Pierrefeu du var, 83
(VALTEO)

ISDND*
Valensole, 04 (CSDU04)

Usine de valorisation énergétique, UVE
Toulon, 83 (ZEPHIR)

La Vautubière
La Fare-les-Oliviers, 13
(SMA)

Mise en balle à Pierrefeu du var, 83 (VALTEO)




Nouveau quai de Draguignan

Depuis la fermeture du Balançan en août 2018, DPVa a dû rechercher de nouveaux exutoires, à Valensole et à la Fare des Oliviers. Ceux-ci ont complété les exutoires de Pierrefeu du Var, et l'unité de valorisation énergétique de Toulon. Néanmoins, DPVa a du avoir recours à de la mise en balle, faute d'exutoires, sur les mois de novembre et de décembre.

Deux quais de transfert ont été utilisés pour optimiser les transports : celui de Draguignan (en gestion régie), et celui du Cannet des Maures, sous prestation.

Enfin, 6 468 tonnes soit 16% des 40 069 tonnes d'OMR ont été valorisées à l'*unité de valorisation énergétique* de Toulon, exploitée par la société ZEPHIR.

ISDND : Installation de stockage des déchets non dangereux*
*OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.B. Localisation des unités de traitement

des emballages, papiers, verre, cartons, encombrants, déchets verts, gravats et bois



Le centre de tri des déchets non dangereux de la société Valéor est implanté sur le territoire de DPVa.

Les tonnages collectés concernés sont déposés au centre de tri, d'où ils seront expédiés vers les 3 types de traitement. Seuls les emballages et les encombrants sont triés avant expédition.

Les repreneurs des matières qui sortent du centre de tri assurent leur valorisation par filière. Ils sont situés sur les territoires français et italien.

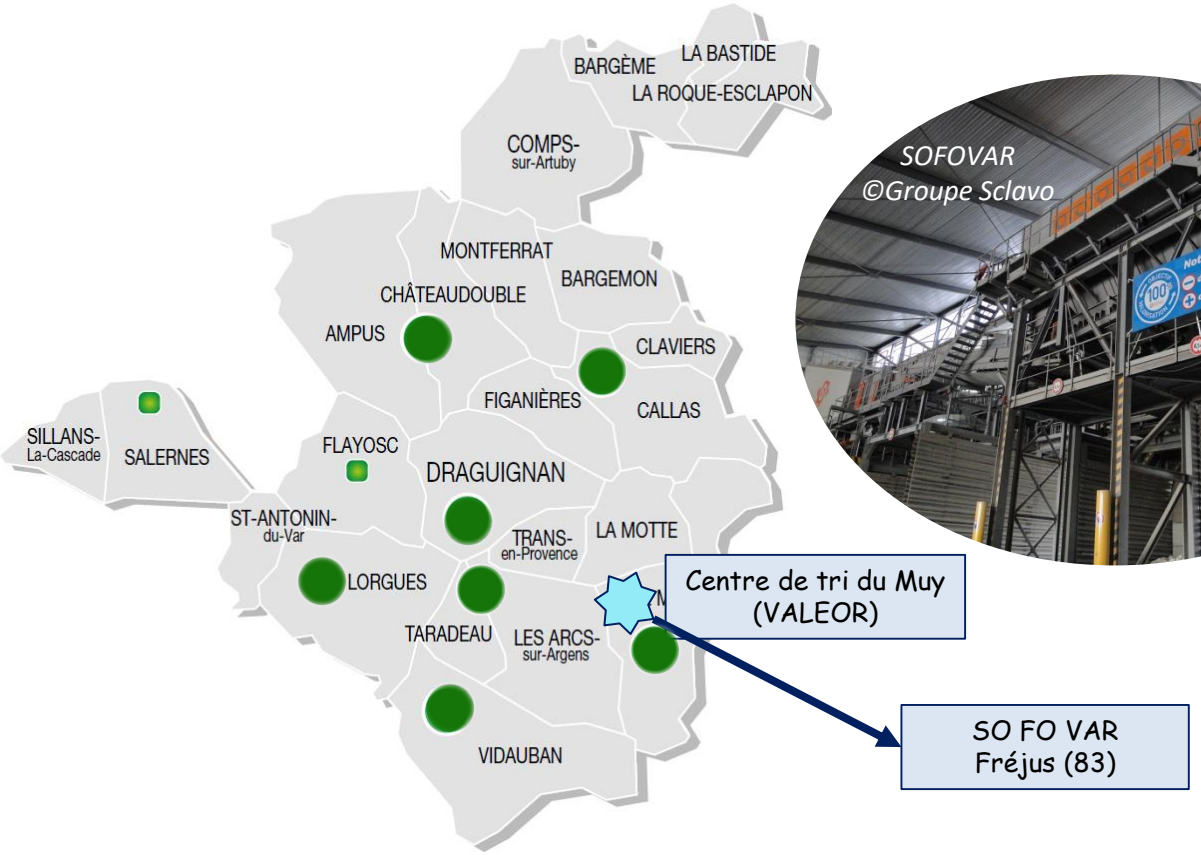
Déchets	Taux de valorisation
Emballages	66%
Papiers	100%
Verre	100%
Cartons	100%
Encombrants	62%
Déchets verts	98%
Gravats	97%
Bois	97%

** voir page précédente pour les unités de traitement ISDND et UVE.*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.B. Localisation de l'unité de traitement

des refus de tri de déchetteries à partir de juillet 2019



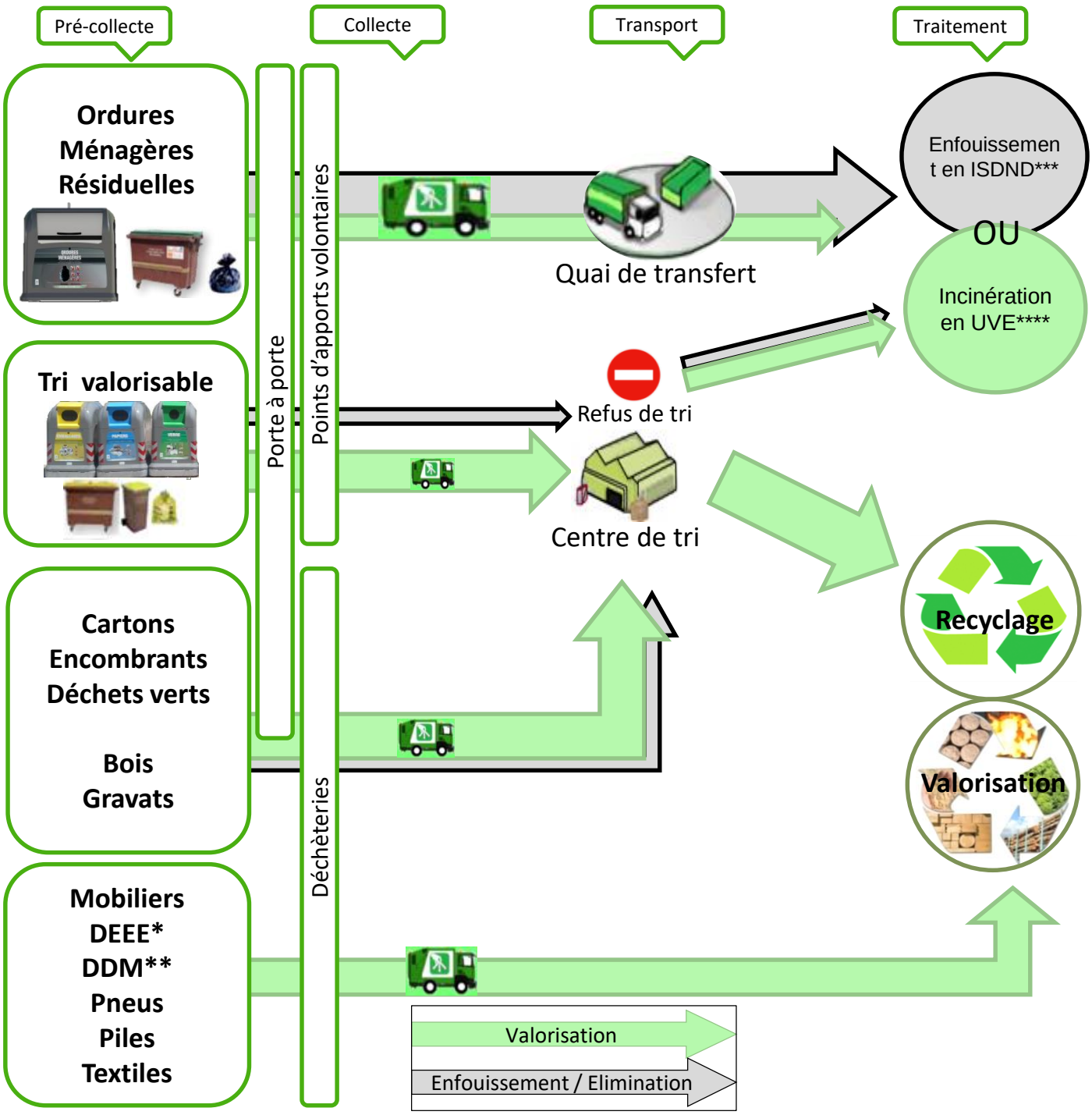
Depuis l'été 2019, la société SOFOVAR est devenue sous traitant du prestataire VALEOR concernant le tri et la valorisation des refus de tri en déchetteries.

Grâce à leur centre de tri basé sur Fréjus, de technologie récente, les performances de tri sont donc grandement augmentées, et permet une valorisation de plus de 80% de ces matières.

** voir page précédente pour les unités de traitement ISDND et UVE.*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.C. Synoptique des étapes techniques



DEEE : Déchets d'Eléments Electriques et Electroniques*
*DDM** Déchets Dangereux des Ménages*
*ISDND***:Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux*
*UVE**** : Unité de valorisation énergétique*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.D. Tonnages traités

Ci-dessous sont présentés la quantité, la production par habitant et le mode de traitement des déchets gérés par la DPVA :

Déchets	Tonnages DPVA 2019	Tonnages DPVA 2018	Kg/hab DPVA 2019	Traitement	Localisation
OMR*	6 467	8 306	371	Incinération	Toulon (83)
	33 603	34 248		Enfouissement	83, 13 et 04
Encombrants	3 530	6 031	87		
	5873	2 281		Valorisation	06,83 et Italie
Déchets verts	12 319	11998	117	Compostage	Cabasse (83)
	251			Enfouissement	Pierrefeu (83)
Bois	2 156	3083	3 667	Valorisation matière et énergétique	06 et Italie
	1 401				
	110			Enfouissement	Pierrefeu (83)
DEEE **	1 041	910	10	Recyclage Réutilisation Valorisation	Courbevoie (92)
DEA***	2341	2167	22		Appilly (60)
Textiles	399	355	4		St-Auban (06)
Ferrailles	1 901	1562	18		Mougins (06)
DDM****	267	208	3		Fréjus (83)
Pneus	67	57	0,6		Lyon (69)
Piles	2	2	0,02		France
Gravats	9 693	8638	90		Cabasse (83)
Huiles	34	37	0,0003		France
Cartons	1 238	940	12		Le Muy (83) Puis repreneurs ou centres de traitement
Verre	2 822	2627	26		
Papiers	1 638	1739	15		
Emballages	2 630	2344	26		
				Elimination	
TOTAL	89 782	87 533	832		

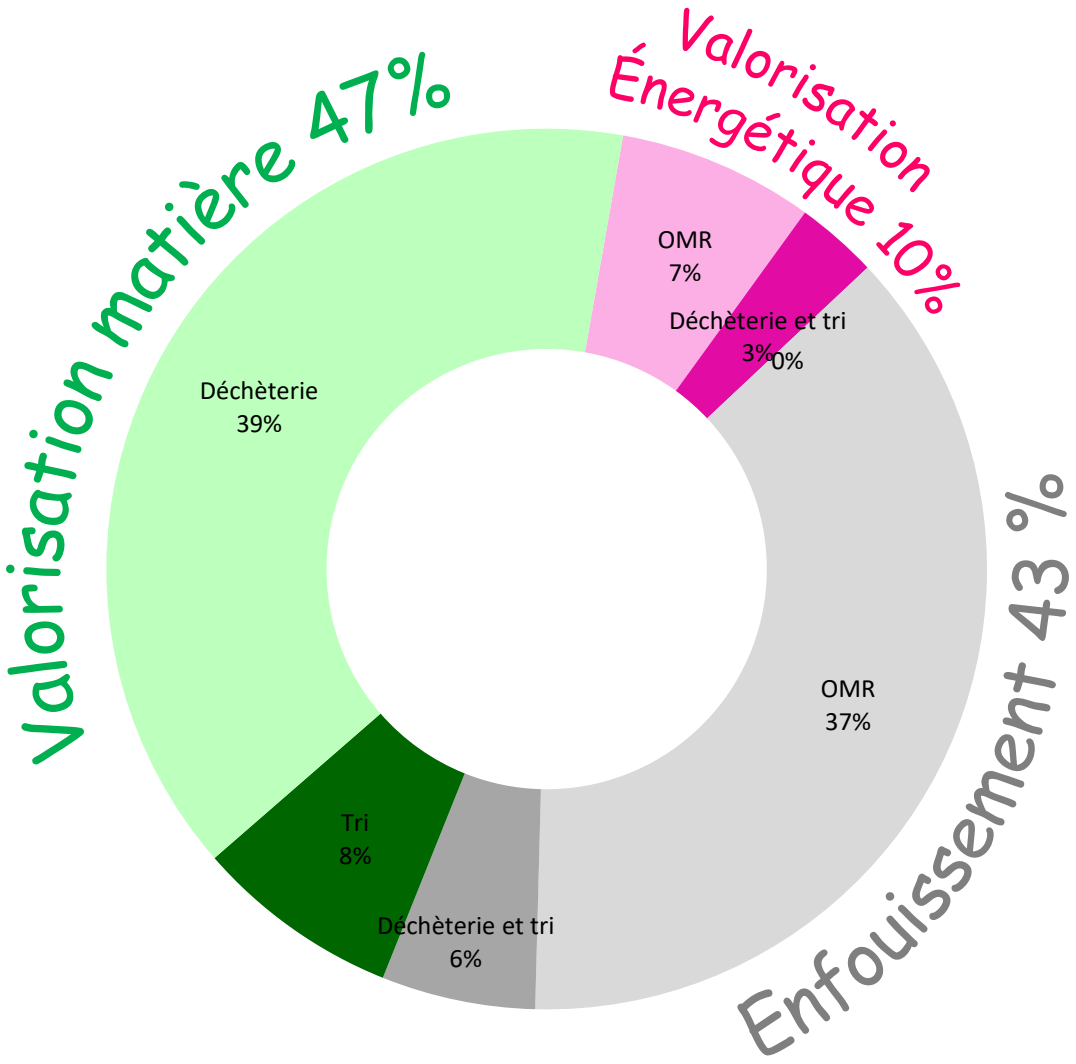
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles*
*DEEE**:Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques*
*DEA***: Déchets d'Eléments d'Ameublement*
*DDM**** : Déchets Dangereux des ménages*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.1.E. Taux de valorisation

Le taux de valorisation global des déchets (valorisation matière et énergétique) atteint les 57 %.
Ce taux de performance, en accroissement ces dernières années, s'explique par le déploiement des collectes sélectives et la simplification des accès en déchèteries.

Depuis 2010, l'enfouissement des déchets non dangereux a été réduit de de 22 %. Ils proviennent des OMR non valorisés (87%), des déchèteries (11%) et des refus de tri (2%)

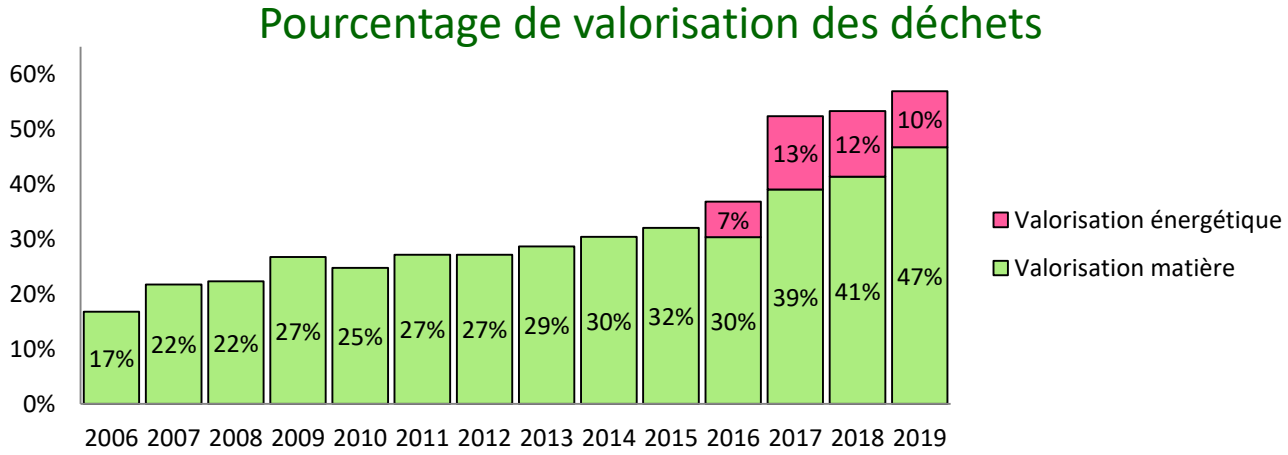


Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

2.2 Mesures pour atténuer les effets préjudiciables des opérations de gestion des déchets

Grâce aux récentes actions engagées par DPVa (déploiement des collectes sélectives, amélioration du maillage des déchèteries), les résultats sont :
- 57 % de valorisation globale
- 47 % de valorisation matière

Pour mémoire, le taux de valorisation global était de 30% en 2014, et presque nul à la création de DPVa.

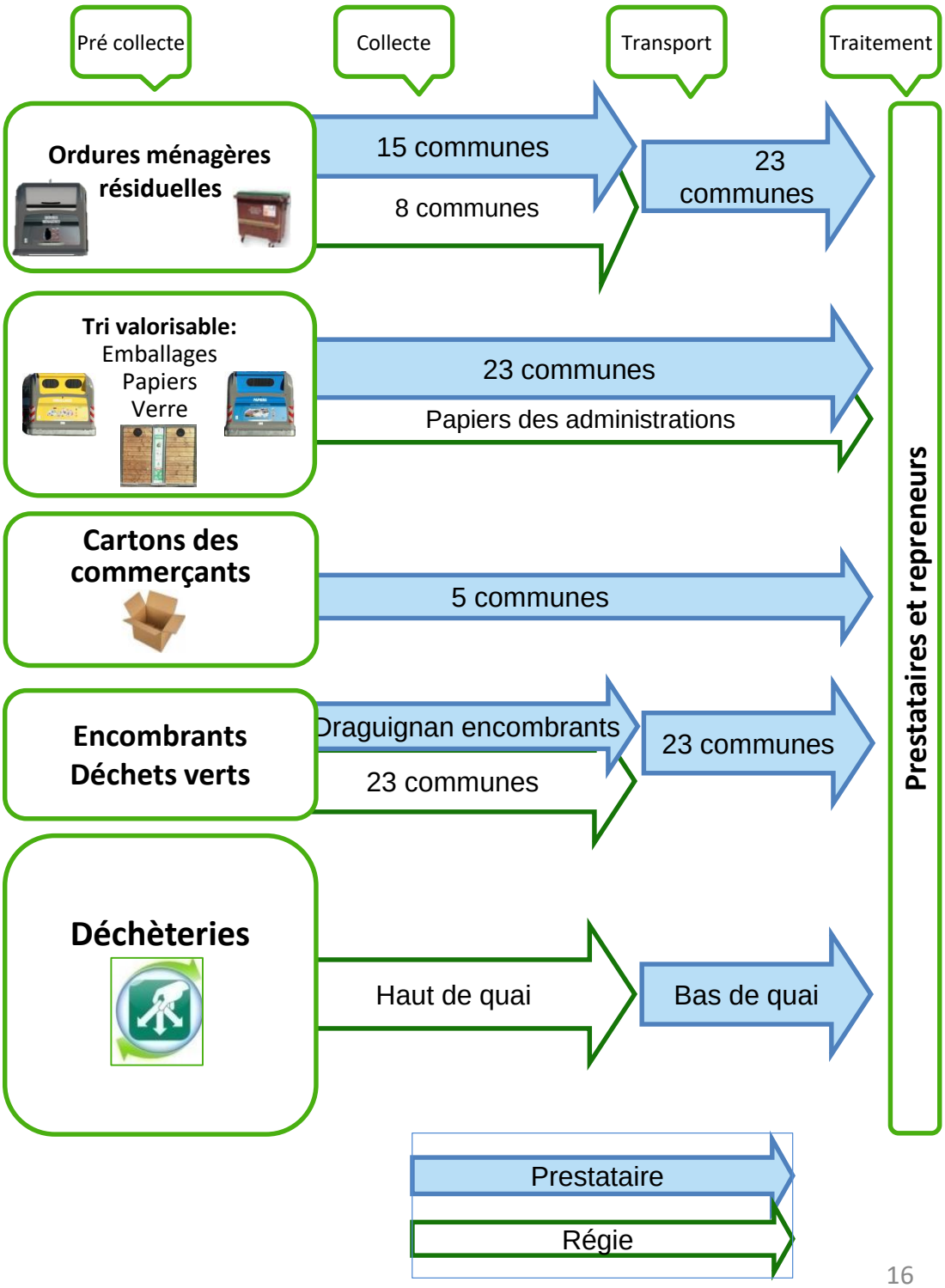


En effet, de 2014 à 2019, les apports en déchèteries ont progressé de 75% et le tri de 32%.

Pour rappel, l'objectif réglementaire fixe le taux de valorisation matière à 55% pour 2020. Pour l'atteindre, les efforts vont se poursuivre sur le déploiement des collectes sélectives dont les cartons, biodéchets, déchets d'activité économiques et le tri en déchèteries.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

3.1 Synoptique des modes de gestion



Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

3.2.A. Dépenses du service

	Déchèteries	Exploitation	TOTAL TTC
Consommables et communication	23 023 €	42 926 €	65 949 €
Patrimoine	93 804 €	937 €	103 740 €
Véhicules	109 902 €	160 340 €	270 241 €
Rémunération du personnel	1 473 337 €	725 470 €	2 198 806 €
Prestations de service	4 240 902 €	14 610 812 €	18 851 714 €
	5 940 967 €	15 549 484 €	21 490 451 €

Fonctionnement :

Les missions du service déchets sont très majoritairement confiées à des prestataires. C'est le cas pour une grande partie de la collecte, du transport, du tri et du traitement des déchets. Ces dépenses de prestations de service représentent 88% des dépenses de fonctionnement.
Quant aux ressources humaines, elles représentent 10% des dépenses de fonctionnement.

Investissements :

- 1.19 millions d'euros d'investissement ont été dépensés pour : 40% pour les colonnes de tri,
- 24% pour des la pré-collecte (bacs sacs etc),
- 22% pour les déchèteries, (création de la déchèterie de Comps sur Artuby, pose de barrières, installation de climatiseurs) et
- 14% pour les études prospectives.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

3.2.B. Recettes du service

Soutiens d'organismes agréés et recettes de valorisation

Détail des recettes de la collecte sélective		
Vente acier	881 €	Emballages
Vente papier des emballages	9 063 €	
Vente aluminium	10 162 €	
Vente cartonettes et briques	40 880 €	
Vente carton	45 511 €	
Vente plastique	91 371 €	
Soutiens au tri des emballages	**552 767 €**	
Vente papier des journaux	105 511 €	Papiers
Soutiens au tri du papier	**111 357 €**	
Vente verre	67 942 €	Verre
Soutiens au tri du verre	**35 283 €**	
Total recettes collecte sélective		**1 070 729 €**

Détail des recettes des déchèteries	
Recettes diverses	422 €
Produits exceptionnels	6 473 €
Vente carton des déchèteries	28 403 €
Vente cartes déchèteries aux professionnels	42 389 €
Soutiens REP* DEEE	64 250 €
Soutiens REP* meubles	70 594 €
Vente Ferrailles	106 846 €
Total recettes déchèteries	**319 377 €**

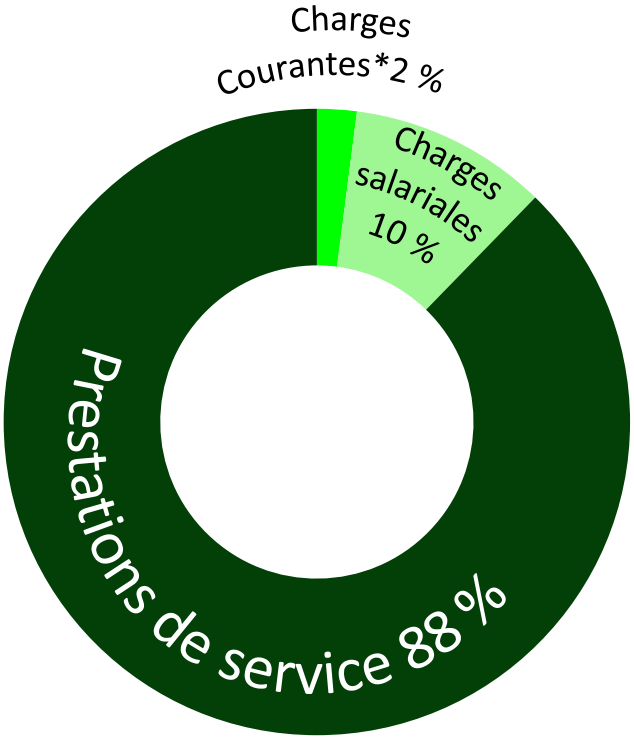
Bilan des recettes	
Recettes déchèteries	**319 377 €**
Recettes collecte sélective	**1 070 729 €**
Recettes T.E.O.M.	19 007 296€
Total Recettes	**20 397 402€**

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) représente 93% des recettes perçues par la DPVA.

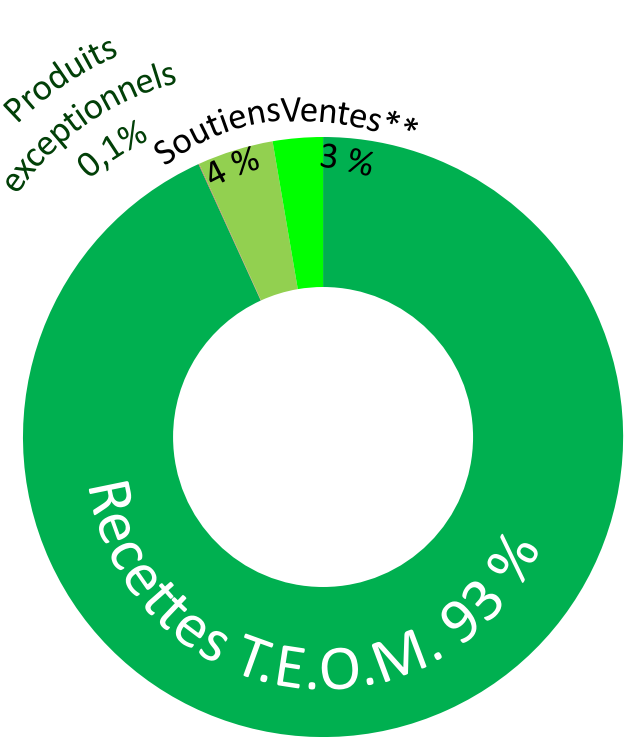
REP : Responsabilité Elargie du Producteur*

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

3.2.C. Représentation graphique des finances



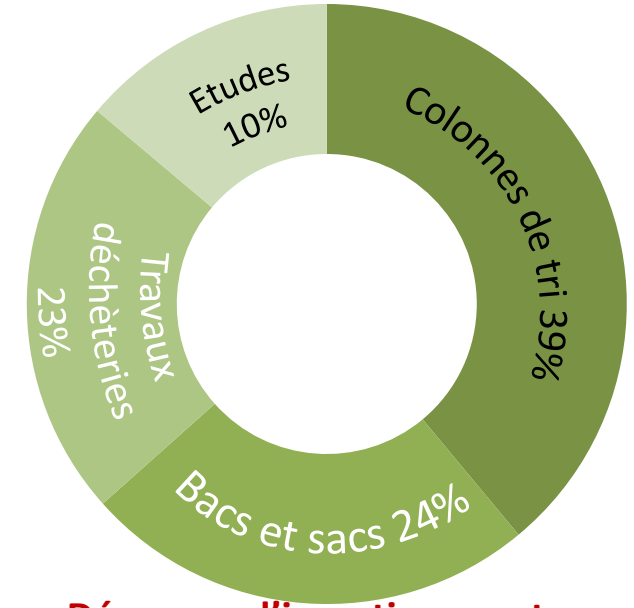
Dépenses de fonctionnement



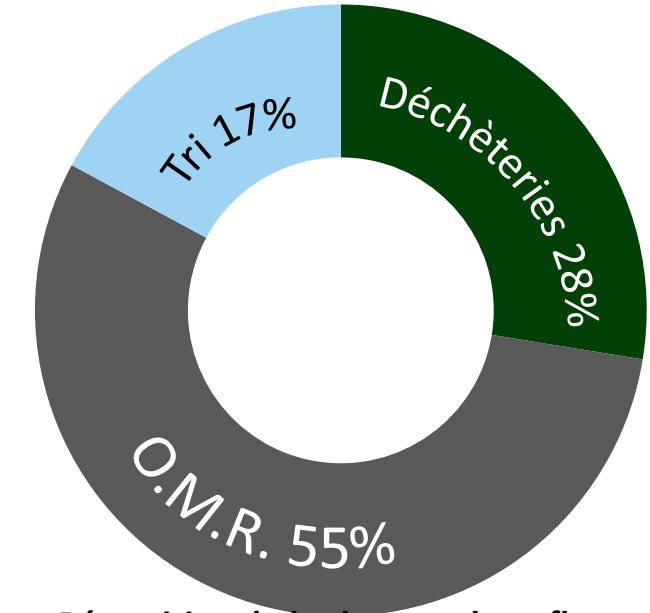
Recettes de fonctionnement

Charges courantes* : Communication consommables véhicules patrimoine charges financières

Ventes** : cartes de déchèteries et de matériaux



Dépenses d'investissement



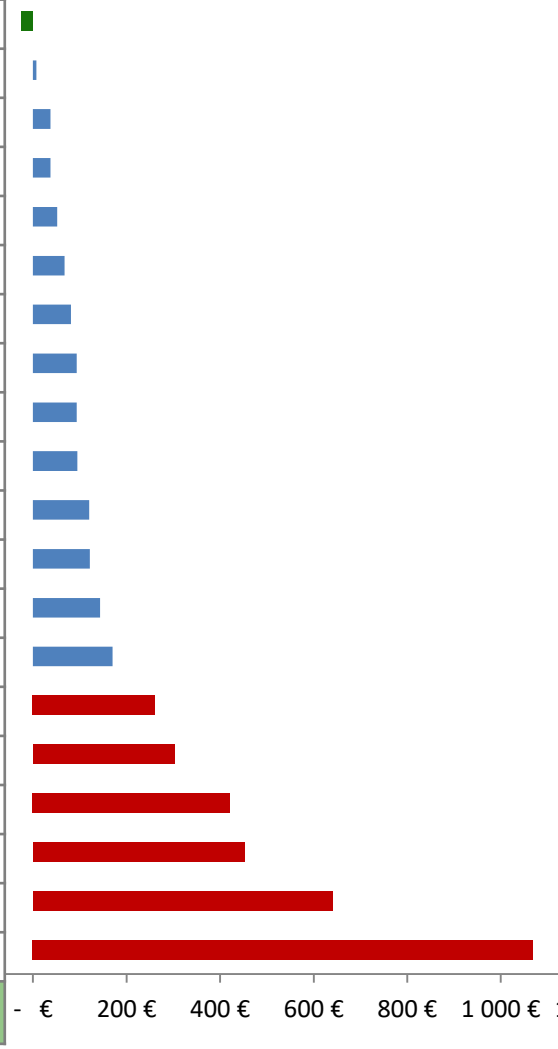
Répartition du budget total par flux

Les OMR représentent 55% du budget mais 45% des tonnages traités.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

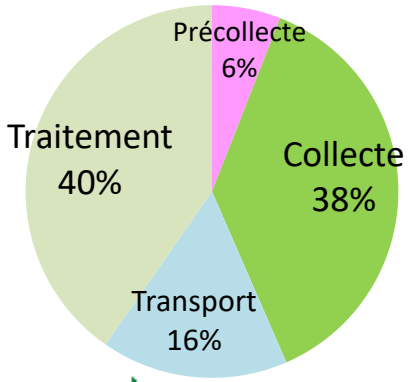
3.3 Coûts

Coût par tonne des déchets	€/ T	% des déchets traités
Electriques & électroniques	-24 €	1%
Eléments d'Ameublement	8 €	3%
Textile	38 €	0,4%
Piles	38 €	0,002%
Journaux Ménagers R.	52 €	2%
Gravats	68 €	11%
Ferrailles	81 €	2%
Verre	93 €	3%
Déchets verts broyés	93 €	7%
Pneus	95 €	0,1%
Bois	120 €	4%
Huiles	122 €	0,04%
Déchets verts	144 €	7%
Cartons de déchèteries	170 €	1%
Encombrants	261 €	10%
Ordures ménagères R.	303 €	45%
Cartons des commerces	421 €	1%
Cartons en colonnes	453 €	0,2%
Emballages Ménagers R.	640 €	3%
Déchets Ménagers Spéciaux	1 069 €	0,3%
TOTAL	214 €TTC	100%



Etape technique	Coût
Précollecte (contenants)	1 281 731 €
Collecte	8 058 609 €
Transport	3 483 258 €
Traitement	8 666 853 €
TOTAL	21 490 451 €

Coûts par étape technique



Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

4 Qualité du service : gestion des doléances

Une mission de gestion des doléances a été mise en place en 2018, et a été opérationnelle sur la totalité de l'année 2019, permettant pour la première fois, de quantifier les doléances reçues.

Celles ci ont été de 6 346 durant l'année 2019.

82% sont de simples demandes de renseignements : horaires d'ouvertures des déchetteries, ou jours de collecte.

Bien que représentant que 18% des doléances, 1124 ont nécessité une enquête technique (problème de collecte, bac disparu…).

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_154-DE

RAPPORT 2019
GESTION DES DÉCHETS
QUALITÉ & BUDGET



DRACÉNIE PROVENCE VERDON
agglomération

SQUARE MOZART
CS 90129
83004 DRAGUIGNAN CEDEX

TÉL. 04 94 50 16 20

www.dracenie.com
contact@dracenie.com

fb.com/AggloDracenoise @AggloDracenoise